



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3327 — Vendredi 17 Avril 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS 2

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNINVEST SICAR 3

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « BH 2008 » 3

AUGMENTATION DE CAPITAL

BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA – 4-6

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2009 7-8

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN LEASE – ATL– 9

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES - SOTRAPIL- 10

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR – ICF – 11

SOCIÉTÉ ATTIJARI LEASING 12

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS – SIMPAR – 13-14

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE DE TEBOULBA – SOPAT – 15

SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS – SFBT – 16

BANQUE DE L'HABITAT – BH – 17-18

ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE ADWYA 18

SOCIETE TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR – 19

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES –STAR– 20

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION -HAYETT- 20

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR – ICF– 20

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV TRESOR 21

SICAV PROSPERITY 21

SICAV OPPORTUNITY 21

FCP BIAT EPARGNE ACTIONS 22

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 22

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING – CIL – 22

COURBE DES TAUX

23

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

24

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier , elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant et publiant leurs indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre de l'exercice comptable 2009, au plus tard le 20 avril 2009.

1 - Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

2 - Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005 , du 12 juillet 2006 et du 17 septembre 2008.

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNINVEST SICAR

Siège social : Immeuble Iris- Les Berges du Lac - 1053 Tunis -

Le Conseil d'Administration de la société Tuninvest Sicar réuni le 16 avril 2009 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale de la société qui sera convoquée le mercredi 24 juin 2009 de sursoir à la distribution de dividendes relatifs à l'exercice 2008 en attendant l'issue du contrôle fiscal en cours.

Le Conseil d'Administration procédera, au dénouement de ce contrôle fiscal, à la convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire à réunir extraordinairement à l'effet de statuer sur l'affectation des reports à nouveau."

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2009 - AS - 1207

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

AVIS DE REMBOURSEMENT ANTICIPE EN FAVEUR DES OBLIGATAIRES DE L'EMPRUNT «BH 2008»

La Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en Bourse «SIFIB BH», porte à la connaissance des porteurs des obligations «BH 2008» que la Banque de l'Habitat a décidé de rembourser par anticipation la totalité du montant restant dû de cet emprunt majoré des intérêts courus à la date de règlement et ce, conformément à la clause de remboursement anticipé figurant dans la note d'opération relative à l'émission et l'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse portant **visa n°08-0607 du 18 avril 2008**.

Ce remboursement sera effectué comme suite :

Capital par obligation	100,000 dinars
Intérêts bruts par obligation	6,367 dinars
Intérêts nets par obligation	5,094 dinars
Total brut par obligation	106,367 dinars
Total net par obligation	105,094 dinars

Date de règlement : **20 avril 2009**

Lieu de règlement : Auprès des teneurs de compte (via la STICODEVAM)

Les porteurs des obligations «BH 2008» ne supporteront aucun frais ou charge.

Dès la date de remboursement anticipé, les titres cesseront d'exister et de produire des intérêts.

2009 - AS - 1189

AVIS DES SOCIETES (suite)

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISAS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA -

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque Nationale Agricole réunie le 14/03/2009 a décidé d'augmenter le capital social de la banque de **60 MD**, pour le porter de **100MD à 160MD**. Cette augmentation de capital sera réalisée en deux opérations simultanées comme suit :

- Augmentation du capital par incorporation de réserves d'un montant de 10MD, par l'émission de 2 000 000 actions nouvelles de nominal 5D, à raison d'1 (une) action nouvelle pour dix (10) actions anciennes ;
- Augmentation de capital en numéraire de 50MD à libérer sur une période de deux ans (la moitié en 2009 lors de la souscription et la deuxième moitié en 2010) et ce, par l'émission de 10 000 000 actions nouvelles de nominal 5D et au prix d'émission de 7D, soit une prime d'émission de 2D, à raison d'une (1) action nouvelle pour deux (2) actions anciennes.

Elle a décidé, également, au cas où les souscriptions qui seront réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital de recourir aux facultés prévues par l'article 298 du code des sociétés commerciales. Le conseil d'administration pourrait utiliser dans l'ordre qu'il détermine ces facultés ou certaines d'entre elles seulement.

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de **60 MDT** réparti comme suit :

- 10 MD par incorporation de réserves et par émission de 2 000 000 actions nouvelles gratuites.
- 50 MD par souscription en numéraire et par émission de 10 000 000 actions nouvelles.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

1- Incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions

Le capital social sera augmenté par l'incorporation de 10 MD, à prélever sur les réserves de la banque, et la création de 2 000 000 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires détenteurs des 20 000 000 actions anciennes et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une **(1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes**.

Droit d'attribution

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en bourse. L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **04/05/2009**.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles gratuites (2 000 000 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du **1er janvier 2009**.

2- Emission en numéraire

Conjointement à l'émission d'actions par incorporation de réserves, le capital social sera augmenté de **50 MD** par la création de **10 000 000 actions nouvelles** à souscrire en numéraire.

AUGMENTATION DE CAPITAL - (Suite)**Prix d'émission :**

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **7D l'action**, soit **5D** de valeur nominale et **2D** de prime d'émission.

La libération de cette augmentation de capital se fera sur une période de deux ans, soit :

- La moitié de l'augmentation de capital à la souscription ce qui revient à libérer 4,500D par action (2,500D représentant la moitié du nominal et 2D de prime d'émission) ;
- La moitié restante en 2010, ce qui revient à libérer 2,500D par action représentant la moitié restante du nominal.

Droit préférentiel de souscription :

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

A titre irréductible

A raison d'une **(1) action nouvelle** pour **deux (2) actions anciennes**. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La BNA ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

A titre réductible

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce, du **04/05/2009 au 04/06/2009 inclus***.

Etablissements Domiciliataires

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, à tous les guichets de la Banque Nationale Agricole (siège et agences) et auprès des intermédiaires en bourse.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **4,500D**, soit **2,500D** représentant la moitié de la valeur nominale de l'action et **2D** représentant la prime d'émission.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de la Banque Nationale Agricole -BNA- Agence Succursale de Tunis sous le N ° **03-135-120-0321-046223-13**.

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aurait reçu la souscription, et ce dans un délai maximum de dix **(10) jours** à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le **15/06/2009**.

Modalités et délais de délivrance des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation de propriété délivrée par la Banque Nationale Agricole, sur présentation des bulletins de souscription.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés, en priorité, aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Cotation en bourseCotation en Bourse des actions anciennes :

Les 20 000 000 actions anciennes composant le capital actuel de la Banque Nationale Agricole inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **04/05/2009**, droits de souscription et droits d'attribution détachés.

* Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 04/06/2009 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AUGMENTATION DE CAPITAL - (Suite)

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites :

Les 10 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et libérées de moitié seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la libération de la 2ème moitié du capital et la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2009, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en bourse des actions nouvelles gratuites :

Les 2 000 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le 04/05/2009, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2009, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits de souscription et des droits d'attribution :

Les négociations en Bourse des droits d'attribution commenceront le **04/05/2009**.

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **04/05/2009 au 04/06/2009 inclus**.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Prise en charge des actions par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «TN0003100641» à partir de l'ouverture de l'attribution soit le **04/05/2009**.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «TN0003100666» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «TN0003100633» à partir du **04/05/2009**.

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «TN0003100658» durant la période de souscription préférentielle soit du **04/05/2009 au 04/06/2009 inclus**.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur les dits actions et droits négociés en Bourse.

Un prospectus d'émission constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° **09-0646** du **17 avril 2009** et d'un document de référence enregistré par le CMF en date du **17 mars 2009** sous le n° **09-003**, sera, incessamment, mis à la disposition du public auprès de la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, auprès de tous les autres intermédiaires en bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

EMISSION D'UN EMPRUNTOBLIGATAIRE**AVIS DES SOCIETES (suite)**VISAS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
«ATL 2009»**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'ATL, réunie le 21 mai 2008, a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant ne dépassant pas 30.000.000 dinars et a donné les pouvoirs nécessaires au conseil d'administration pour fixer les caractéristiques et conditions d'émission envisagées. Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration du 23 janvier 2009 a décidé d'émettre un emprunt obligataire dans les conditions d'émission suivantes :

Dénomination de l'emprunt : «Emprunt obligataire ATL 2009»

Montant : 30.000.000 dinars divisés en 300 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt égal à 5,5% l'an.

Taux de rendement actuariel : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 5,5 % pour le présent emprunt.

Durée : Les obligations seront émises pour une durée totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

Duration de l'emprunt : La duration de l' «Emprunt obligataire ATL 2009 » est égale à 2,799 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation, entre la date effective de sa souscription et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **05 mai 2009**, seront décomptés et payés à cette dernière date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **05 mai 2009**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

Amortissement : Les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **05 mai 2014**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **05 mai** de chaque année. Le premier remboursement en capital et en intérêts aura lieu le **05 mai 2010**. Le paiement des intérêts et le remboursement du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **27 avril 2009** et clôturées sans préavis au plus tard le **05 mai 2009**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE - (Suite)

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **27 avril 2009** auprès de l'Arab Financial Consultants - intermédiaire en bourse, sis 4, Rue 7036 El Menzah IV et la BNA Capitaux- intermédiaire en bourse, sis 27bis, Rue de Liban Lafayette 1002 Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'«Emprunt Obligataire ATL 2009», seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'Arab Financial Consultants – AFC - intermédiaire en bourse.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur, alors que la retenue à la source opérée au titre des sommes revenant aux personnes qui bénéficient de la déduction totale des bénéfices d'exploitation, telles que les entreprises totalement exportatrices ou celles implantées dans les zones de développement régional, constitue une avance à valoir sur l'impôt dû. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

Garanties bancaires : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société: L'agence de Fitch Ratings a confirmé en date du 06 avril 2009 les notes attribuées à l'Arab Tunisian Lease soit :

- Note long terme : BBB (tun).
- Note court terme : F3 (tun).
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable.

Notation de l'émission : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 12/03/2009, la note « BBB (tun) » avec perspective d'évolution « stable » à l'émission relative à l'« Emprunt Obligataire ATL 2009 » objet du présent avis.

La note « BBB » indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

L'ATL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Lieu où peuvent être consultés les documents de la société : Siège social de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahrajène.

Cotation en bourse : L'ATL s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'«emprunt obligataire ATL 2009» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'«emprunt obligataire ATL 2009», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le numéro **09/0645 en date du 13 avril 2009**, du document de référence enregistré par le CMF sous le numéro **08-002** en date du **18 juillet 2008** ainsi que son actualisation enregistrée par le CMF sous le numéro **08-002/A001** en date du **13 avril 2009**, sont mis à la disposition du public, auprès de l'Arab Financial Consultants, Intermédiaire en bourse – 27 bis, rue de Liban Lafayette 1002 Tunis et sur les sites Internet du CMF : www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn .

AVIS DES SOCIETES (suite)

ARAB TUNISIAN LEASE
- ATL -

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord - Tunis -

La Société ARAB TUNISIAN LEASE - ATL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

Unité : mD

	Premier trimestre			exercice 2008 ⁽¹⁾
	2 009	2 008	variation	
Total Approbations	55 313	39 565	39,8%	155 486
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	<i>52 867</i>	<i>38 561</i>	<i>37,1%</i>	<i>148 239</i>
Agriculture	6 461	5 447	18,6%	22 089
Batiments & travaux publics	6 897	7 120	-3,1%	29 627
Industrie	4 211	4 099	2,7%	14 625
Service et commerce	27 636	16 900	63,5%	64 155
Tourisme	7 662	4 995	53,4%	17 743
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	<i>2 446</i>	<i>1 004</i>	<i>143,7%</i>	<i>7 247</i>
Agriculture				26
Batiments & travaux publics	134	450	-70,2%	525
Industrie	1 306	165	691,5%	1 800
Service et commerce	726	389	86,8%	4 856
Tourisme	280			40
Total Mises en Force	34 156	27 853	22,6%	137 967
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	<i>32 774</i>	<i>27 775</i>	<i>18,0%</i>	<i>135 211</i>
Agriculture	5 809	5 232	11,0%	21 975
Batiments & travaux publics	5 495	4 675	17,5%	24 867
Industrie	3 929	3 004	30,8%	13 892
Service et commerce	14 724	12 951	13,7%	58 544
Tourisme	2 817	1 913	47,3%	15 933
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	<i>1 382</i>	<i>78</i>	<i>1665,5%</i>	<i>2 756</i>
Agriculture				26
Batiments & travaux publics	337			
Industrie	50			327
Service et commerce	710	78	807,0%	2 363
Tourisme	285			40
Total des engagements	222 806	177 342	25,6%	216 978
Engagements courants	205 232	158 044	29,9%	198 282
Engagements classés	17 574	19 298	-8,9%	18 696
Trésorerie nette	-690	6 188	-111,2%	1 371
Ressources d'emprunts (2)	171 892	146 620	17,2%	170 537
Capitaux propres (3)	34 404	22 550	52,6%	34 404
Revenus bruts de leasing	31 055	24 869	24,9%	114 507
Revenus nets de leasing (4)	5 935	4 830	22,9%	21 802
Produits nets de leasing	3 439	2 554	34,7%	12 437
Total des charges d'exploitation (5)	1 089	859	26,8%	4 509

(1) Données auditées.

(2) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants.

(3) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période et de l'emprunt subordonné de 15 millions de dinars émis en Août 2008.

(4) Les revenus nets de leasing sont les revenus bruts de leasing diminués des dotations aux amortissements des immobilisations leasing.

(5) Le total des charges d'exploitation correspond aux charges du personnel, aux dotations aux amortissements et aux résorptions et aux autres charges d'exploitation.

Faits saillants:

Les principaux indicateurs ont enregistré une évolution remarquable qui a même dépassé les objectifs fixés.

Le total engagement, les capitaux propres ainsi que les produits nets de leasing ont enregistré les taux de croissance respectifs suivants: 25,6%, 52,6% et 34,7%.

Dans le cadre de l'amélioration de sa part de marché, l'ATL a ouvert courant le mois de janvier dernier une nouvelle agence à MEDENINE pour mieux servir la clientèle du Sud Est du pays.

INDICATEURS D'ACTIVITETRIMESTRIELS**AVIS DES SOCIETES (suite)****SOCIETE DE TRANSPORT DES
HYDROCARBURES PAR PIPELINES
- SOTRAPIL -**

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord - Tunis -

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

	1 ^{er} trimestre 2009	1 ^{er} trimestre 2008	Cumul au 31/12/2008
1- Quantités transportées en M³	214 654	257 004	1 242 405
2- Revenus du Transport par catégories (en Dinars)			
- Transport par pipelines	1 131 695	1 356 599	6 527 049
- Transport par canalisations banales	61 094	74 086	359 684
- Frais de stockage	24 107	24 107	96 427
Total des revenus du transport (en Dinars)	1 216 895	1 454 792	6 983 160
3- Autres produits d'exploitation (en Dinars)			
- Profits sur position litrage	6 335 786	915 900	8 379 166
- Autres	0	1 800	1 896
Total des autres produits d'exploitation (en Dinars)	6 335 786	917 700	8 381 062
4 Total des produits d'exploitation (en Dinars)	7 552 682	2 372 492	15 364 222
5- Produits financiers (en Dinars)	27 328	70 068	190 094
6- Charges financières (en Dinars)	0	0	31 240
7- Total des charges d'exploitation (en Dinars) dont :	7 615 136	2 108 538	13 384 589
charges du personnel	521 746	506 006	2 537 446
8- Autres charges d'exploitation (en Dinars) dont :	6 610 961	1 194 860	8 685 440
Pertes sur position litrage	6 279 365	815 954	7 554 640

- Les indicateurs provisoires sont élaborés partant des données relevées à travers les tableaux de bord de l'activité technique et de gestion de la société le long de la période considérée.
- Le total des quantités transportées au cours du premier trimestre de l'exercice 2009 a atteint 214.654 m³ contre 257.004 m³ transportés au cours de la même période de l'année écoulée.
- Le total des revenus du transport a atteint au 31 mars 2009 la somme de 1.216.895 dinars contre 1.454.792 dinars à fin mars 2008.
- Une sensible augmentation des profits sur position litrage ainsi que des pertes sur position litrage a été enregistrée au cours du premier trimestre 2009 en comparaison avec la même période 2008 et ce en raison d'une modification des prix de vente des hydrocarbures qui a coïncidé avec un cycle de pompage des produits.

AVIS DES SOCIETES (suite)

**INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR
- ICF -**

Siège social : 42, rue Ibn Charaf - 1002 Tunis Bélvédère. -

La Société Industries Chimiques du Fluor -ICF- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

INDICATEURS	UNITES	Evolution 31/03/09-31/03/08					
		31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008	en quantité	en valeur	En %
1 Production	TM	8 848	9 892	42 822	-1 044		-10,55
2 Quantité vendue	TM	5 900	9 900	42 900	-4 000		-40,40
3 Chiffre d'affaires brut	DT	12 026 562	16 807 794	75 696 746		-4 781 232	-28,45
4 Chiffre d'affaires fob net	DT	11 748 935	16 280 548	73 490 489		-4 531 613	-27,83
5 Investissement	DT	1 008 727	807 393	3 399 965		201 334	24,94
6 Investissement Financier	DT	198 909	1 988 200	1 997 060		-1 789 291	-90,00
7 liquidités et équivalents de liquidité	DT	535 056	7 006 938	4 696 822		-6 471 882	-92,36
8 Endettement(dettes moyen-long terme)	DT	-	-	-		-	-
9 Crédits de gestion(fournisseurs&cptes rattachés,crédeurs divers)	DT	8 196 863	13 249 991	19 556 667		-5 053 128	-38,14
10 Prix unitaire de vente brut	DT	2 038	1 698	1 764		341	20,06
11 Prix unitaire de vente fob net	DT	1 991	1 644	1 713		347	21,09

* Les événements marquant le 1^{er} trimestre 2009 par rapport à celui de 2008 se résument comme suit :

- 1) La mise en service de l'unité de neutralisation de l'Anhydrite a été réalisée en Janvier 2009 avec des perspectives d'exportation de ce produit.
- 2) L'écart de la production s'explique par la réduction de la capacité de production en faveur de la qualité du produit fini.
- 3) Augmentation du prix de vente unitaire en Dollars de l'ordre de 3%
- 4) Augmentation de la contre valeur du US\$ de 16,5%
- 5) Variation du prix des matières premières principales :

	En \$	En DT
- Spath	-14%	-5%
- Alumine	-3%	5%
- Acide Sulfurique	-14%	2%
- Oléum	-13%	3%

INDICATEURS D'ACTIVITE

TRIMESTRIELS

AVIS DES SOCIETES (suite)

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis . -

La Société ATTIJARI LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

(Mt en Milliers de dinars)

		CUMUL AU 31 MARS			EXERCICE *	
		2009	2008	Variation en %	2008	
1	Approbations					
2	Répartition des approbations par secteur & par type	Total	24 576	10 710	129%	59 135
	2-1 Agriculture	Mobilier	344	172	100%	1 192
		Immobilier	-	110	-100%	110
	2-2 Industrie	Mobilier	3 292	1 886	75%	8 043
		Immobilier	200	-	-	109
	2-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	5 405	889	508%	5 564
	2-4 Tourisme	Mobilier	2 119	836	153%	4 693
		Immobilier	-	54	-100%	380
	2-5 Services et commerce	Mobilier	13 096	6 445	103%	37 425
		Immobilier	120	318	-62%	1 619
3	Mises en force					
4	Répartition des mises en force par secteur et par type	Total	16 029	5 244	206%	43 875
	4-1 Agriculture	Mobilier	334	124	169%	849
	4-2 Industrie	Mobilier	1 242	834	49%	6 056
		Immobilier	-	-	-	220
	4-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	1 475	564	162%	3 807
	4-4 Tourisme	Mobilier	1 668	607	175%	3 962
		Immobilier	-	-	-	131
	4-5 Services et commerce	Mobilier	11 009	2 709	306%	28 087
		Immobilier	301	406	-26%	763
5	Total des engagements en cours		121 151	109 663	10%	116 114
6	Total des engagements classés		52 030	56 095	-7%	53 367
7	Trésorerie Nette		696	3 550	-80%	1 379
8	Structure des Ressources		60 963	69 890	-12,8%	57 618
	Emprunts obligataires		0	0	-40%	31%
	Emprunts bancaires		0	0	46%	44%
	Emprunts étrangers		0	0	-16%	21%
	Billets de trésorerie		0	0	33%	4%
9	Capitaux propres		11 564	- 2 736	-522,7%	9 705
10	Revenus bruts de Leasing & Factoring		7 016	9 670	-27%	34 486
11	Revenus nets de leasing		2 080	1 866	11%	7 633
12	Produits nets de leasing		995	557	78,6%	2 850
13	Total charges d'exploitat ^o hors provisions		591	506	16,8%	2 339

* Données auditées

- Approbations : Contrats de leasing approuvés
- Mises en force: Contrats dont la facturation est entrée en vigueur
- Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing , de factoring nets de prov et de participations nettes de provisions.
- Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing.
- Revenus bruts de leasing & Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Interêts de financement.
- Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers.
- Commissions factoring : commissions / factures achetées
- Commissions de financement : produits / financements des factures achetées.
- Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières (-) commissions encourues (+) produits des placements
- Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Les faits marquants

L'activité d'ATTIJARI LEASING au cours du 1^{er} trimestre 2009 a été marquée par rapport à la même période de l'exercice 2008 par:

- Une augmentation des approbations de 13,8 MD ou de 129%
- Une évolution des mises en force de 10,78 MD ou de 206 %
- Une diminution des créances classées de 4 MD ou de 7%
- Une augmentation des fonds propres de 14,3 MD soit 522,7 %
- Une augmentation des charges d'exploitation hors provisions qui ont évolué de 85 mD ou de 16,8%
- Une augmentation du produit net de leasing de 438 mD ou de 78,6% pour se situer à 995 mD .
- Une diminution des emprunts de 8,9 MD ou de 12,8% .

INDICATEURS D'ACTIVITETRIMESTRIELS**AVIS DES SOCIETES (suite)****SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS
- SIMPAR -**

Siège social : 14, rue Masmouda - 1082 Tunis -

La Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

(Exprimé en Dinars)

LIBELLES	1T 2009	1T 2008	EXERCICE 2008*
REVENUS	2 573 489	2 231 924	16 388 374
-VENTES	2 523 989	2 155 312	15 337 920
Ventes de logements	2 335 628	2 059 550	14 918 500
Ventes de magasins et bureaux	188 361	95 762	419 420
Ventes de terrains lotis			0
-PRODUITS DE PARTICIPATIONS	18 215		874 518
-AUTRES	31 285	76 612	175 936
VALEUR AJOUTEE BRUTE	856 758	665 103	5 369 518
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	626 951	510 709	4 055 749
STOCKS EN COURS	20 764 665	15 851 469	18 363 222
STOCKS DE PRODUITS FINIS	4 345 677	3 645 423	6 248 540
STOCKS DE TERRAINS A BATIR	11 377 523	7 377 502	11 256 333
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 277 957	8 172 909	8 277 957
STRUCTURE DES PLACEMENTS	2 169 192	2 205 817	2 169 192
-ACTIONS	261 940	298 565	261 940
-FONDS GERES	1 860 000	1 860 000	1 860 000
-AUTRES	47 252	47 252	47 252

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS - SUITE

LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE		1 792	128 815
-PRISE DE PARTICIPATIONS		1 792	276 865
-CESSION DE PARTICIPATIONS			148 050
TOTAL DES CREANCES	1 732 947	1 878 706	1 756 623
AVANCES RECUES DES CLIENTS	2 643 227	2 314 937	1 915 283
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES	2 216 270	3 136 651	13 943 037
REVENUS PAR CATEGORIE	18 215	-	923 200
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES NON COTEES	18 215	-	243 735
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES COTEES	0	-	630 783
-PLUS VALUES SUR CESSION DE TITRES NON COTES		-	
-PLUS VALUES SUR CESSION DE TITRES COTES		-	
-AUTRES PRODUITS DE PLACEMENTS		-	48 682
REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES	0	0	265
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES NON COTES			265
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES COTES			
CHARGES D'EXPLOITATION	0	0	22 240
-COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES			
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES			
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES			
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES NON COTES			22 240
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES			
PLACEMENTS A COURT TERME	2 169 191	2 205 817	2 169 191
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	-1 081 876	568 169	752 895
TOTAL DES ACTIFS			54 216 392

Le Chiffre d'Affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés et enregistrés.

Les stocks des encours ont enregistré une augmentation de 13% au cours du 1^{er} Trimestre 2009 due à la progression du nombre des projets en cours de construction dont quatre commenceront à donner leurs fruits à partir du mois de juin 2009.

Fait saillant ayant marqué l'activité de la société au cours de ce premier trimestre :

Démarrage des travaux de construction d'un projet de promotion immobilière

* Chiffres définitifs

AVIS DES SOCIETES (suite)

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE DE TEBOULBA
- SOPAT -**

Siège social : Avenue de 23 janvier- BP N°19 - 5080 Téboulba -

La Société de Production Agricole de Téboulba -SOPAT- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

Indicateurs	1 ^{er} trimestre		Exercice 2008	Variation	
	2009	2008		Montant	%
Chiffre d'affaires en m DT	9 281	8 658	38 383	623	7,20%
Production en tonne	2 664	2 648	10 709	16	0,60%
Investissements en m DT	1 600	100	2 348	1 500	
Endettement LMT en m DT	1 728		2 083	-355	--17%
Crédit de gestion en mDT	5 686		6 122	1 500	7,12%

L'analyse des indicateurs trimestriels de la société amène aux explications suivantes :

Sur le plan de l'exploitation :

Le chiffre d'affaires de la SOPAT a connu courant le premier trimestre 2009 une croissance de 7,2% en glissement annuel.

Cette progression est due essentiellement à l'amélioration notable des prix de vente moyen et une demande soutenue au niveau des différentes gammes de nos produits.

Ainsi, ce double effet, nous a permis d'observer une nette amélioration de notre marge brute globale.

Sur le plan des engagements bancaires :

Pour ce qui est des engagements bancaires de la SOPAT, le premier trimestre a connu une nette réduction de l'Endettement LMT en m DT en enregistrant une baisse remarquable de 17 % en glissement annuel.

Quant aux crédits de gestion, ils ont connu eux aussi, une diminution de l'ordre de 7,12% courant le premier trimestre 2009.

Il est à souligner que cet allègement de la dette est en ligne avec un de nos objectifs de tels que communiqué lors de notre introduction sur le marché Alternatif à savoir, le **désendettement**.

Sur le plan de l'investissement :

Sur le volet investissement, la société a réalisé un important investissement de l'ordre de 1600m DT qui rentre dans sa politique d'intégration en terme d'élevage.

Il est à préciser, que la SOPAT compte poursuivre cette stratégie d'investissement telle qu'elle a été décrite dans son plan d'affaires de l'introduction en bourse.

Sur le plan organisationnel :

La **SOPAT** est en train de mettre en place un système d'information intégré ERP dont le coût a atteint 150 mDT (ce chiffre n'est pas intégré dans le montant de l'investissement sus indiqué).

Des perspectives prometteuses pour 2009 :

Le début de l'exercice 2009 se présente dans de bonnes conditions du fait de la longueur du carnet de commandes, de l'impact positif des hausses des prix récentes, mais aussi de la **baisse du coût des matières premières**.

INDICATEURS D'ACTIVITE
TRIMESTRIELS

AVIS DES SOCIETES (suite)

**SOCIETE FRIGORIFIQUE
ET BRASSERIE DE TUNIS
- SFBT -**

Siège social : 5, route de l'Hôpital Militaire - 1005 TUNIS -

La Société Frigorifique et Brasserie de Tunis -SFBT- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

		1° T 2009	1° T 2008	EXERCICE 2008
CHIFFRES D'AFFAIRES : (EN DINARS)	BOISSONS GAZEUSES*	17 110 619,970	13 969 806,787	83 079 295,782
	BIERE	14 545 009,777	13 625 202,235	63 070 552,283
	AUTRES	3 748 845,640	2 083 440,450	13 176 676,303
		35 404 475,387	29 678 449,472	159 326 524,368
VENTES : (EN HL)	BOISSONS GAZEUSES	280 699	259 330	1 598 660
	BIERE	265 156	268 335	1 180 591
PRODUCTIONS : (EN HL)	BOISSONS GAZEUSES	104 434	134 922	953 007
	BIERE	269 250	269 494	1 174 638
INVESTISSEMENTS : (EN DINARS)	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			31 500,000
	TERRAINS	636 000,000		
	GENIE CIVIL	86 780,000	460377,000	548 207,000
	MATERIEL	976 115,000	1620902,000	6 384 580,000
	EMBALLAGES	1 167 754,000	56816,000	5 157 788,000
		2 866 649,000	2 138 095,000	12 122 075,000
ENDETTEMENTS : (EN DINARS)	CREDITS BANCAIRES A LONG TERME			
	CREDITS BANCAIRES A COURT TERME			
	SOLDE COMPTABLE BANCAIRE	4 351 212,000	1 033 525,000	223 241,108

N B :*Malgré les conditions climatiques défavorables du premier trimestre, les ventes des boissons gazeuses ont enregistré une augmentation due à l'évolution des exportations

INDICATEURS D'ACTIVITE
TRIMESTRIELS

AVIS DES SOCIETES (suite)

BANQUE DE L'HABITAT
- BH -

Siège Social : 21, Avenue Kheireddine Pacha - 1002 Tunis Belvédère -

La BANQUE DE L'HABITAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

(EN DINARS)

	CUMUL A LA FIN DU 1 ERE TRIMESTRE		AU
	2009	2008	31 / 12 / 2008
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	78 010 508	74 949 161	314 564 877
INTERETS	64 696 879	62 392 696	258 688 532
COMMISSIONS EN PRODUITS	8 126 393	8 435 775	35 036 926
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	5 187 236	4 120 690	20 839 419
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	31 076 108	28 952 203	127 377 772
INTERETS ENCOURUS	30 397 915	28 557 929	123 939 265
COMMISSIONS ENCOURUES	678 193	394 274	3 438 507
AUTRES CHARGES	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	46 934 400	45 996 958	187 187 105
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 963 289	2 854 156	11 034 268
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT:	18 111 001	15 720 983	70 326 270
FRAIS DE PERSONNEL	13 807 834	12 769 549	52 540 975
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4 303 167	2 951 434	17 785 295
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	267 144 451	267 432 892	239 631 848
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	82 934 735	125 512 488	82 280 996
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	184 209 716	141 920 404	157 350 852
7- ENCOURS DES CREDITS	3 487 900 598	3 116 762 512	3 451 344 746
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	2 961 178 951	2 591 814 633	2 656 852 727
DEPOTS A VUE	624 768 575	589 216 432	597 951 013
DEPOTS DEPARAGNE	1 186 522 446	1 125 856 664	1 171 295 899
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	605 772 874	546 333 470	609 229 660
10- CAPITAUX PROPRES	388 049 016	337 952 222	372 882 378

(*) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS - SUITE

Commentaire sur les principaux indicateurs d'activité

L'activité de la Banque au titre du 1^{er} trimestre 2009 par rapport au 1^{er} trimestre 2008 s'est caractérisée essentiellement par :

- Une augmentation du produit d'exploitation bancaire de 3.061.347 dinars.
- Une augmentation des charges d'exploitation bancaire de 2.123.905 dinars.
- Une augmentation du produit net bancaire de 937.442 dinars suite à l'augmentation des intérêts nets à raison de 1.530.743 dinars.
- Une augmentation des frais de personnel de 1.038.285 dinars.
- Une augmentation des charges générales d'exploitation de 1.351.733 dinars.

L'activité de la Banque au cours du 1^{er} trimestre 2009 par rapport à l'exercice 2008 s'est caractérisée par :

- Le portefeuille titre commercial a diminué de 42.577.753 dinars suite à la diminution des placements en BTA.
- Le portefeuille titre d'investissement a augmenté de 42.289.312 dinars à la suite de l'augmentation des fonds gérés par la SIM-SICAR.
- L'encours des créances sur la clientèle a augmenté de 371.138.086 dinars. Cette augmentation provient principalement des crédits commerciaux à raison de 192.935.837 dinars, des crédits immobiliers à raison de 55.372.389 dinars et des autres créances d'un montant de 67.332.579 dinars.
- Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 369.364.318 dinars. Cette augmentation provient principalement de :

- * L'augmentation des dépôts à vue pour un montant de 35 552.143 dinars,
- * L'augmentation des dépôts d'épargne pour un montant de 60.665.782 dinars,
- * L'augmentation des dépôts à échéance pour un montant de 282.630.899 dinars,

- Les emprunts ont augmenté de 59.439.404 dinars provenant principalement de l'émission d'un emprunt obligataire de 70.000.000 dinars et d'un emprunt de la BEI de 35.501.222 dinars.
Par ailleurs, la Banque a procédé au remboursement d'une échéance de l'emprunt obligataire d'un montant de 12.000.000 dinars.
- Les capitaux propres ont augmenté de 50.096.794 dinars provenant essentiellement de l'augmentation du résultat de l'exercice.

2009 - AS - 1223

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SOCIETE ADWYA

Siège social : Route de la Marsa, Km 14, B.P.658 - 2070 La Marsa -

La Société ADWYA porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mercredi 22 avril 2009 à 15H00**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE), Boulevard Principal, 2053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008 ;
- Lecture des rapports du Commissaire Aux Comptes relatifs à l'exercice 2008 ;
- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2008 ;
- Approbation des conventions passées entre la société et certains de ses administrateurs ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation des résultats ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

2009 - AS - 1224

AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**TUNISIE PROFILÉS ALUMINIUM****- TPR -**

Siège Social : ZI Sidi Rezig - Rue des Usines - 2033 Mégrine -

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **Judi 7 mai 2009**, à la Maison de l'Entreprise, sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En Assemblée Générale Ordinaire , à 15h00 :**

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2008.
- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2008.
- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés au 31/12/2008.
- Approbation, des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2008.
- Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2008.
- Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- Approbation des conventions relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2008.
- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- Information portant franchissement de seuil par certains actionnaires
- Reconduction de l'autorisation du rachat et de la vente des actions propres de la société
- Désignation d'un co-commissaire aux comptes pour les exercices 2008, 2009 et 2010.
- Pouvoirs en vue des formalités

*** En Assemblée Générale extraOrdinaire , à 16h00 :**

- Augmentation du capital par incorporation des réserves
- Modification de l'article 6 des Status
- Pouvoirs en vue des Formalités

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES
ET DE REASSURANCES**

- STAR -

Siège social : Square Avenue de Paris - 1025 Tunis -

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Samedi 13 juin 2009 à 10H**, à l'hôtel Africa Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008,
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008,
- Pouvoirs en vue des formalités.

2009 - AS - 1184

— *** —

**COMPAGNIE D'ASSURANCE
VIE ET DE CAPITALISATION**

- HAYETT -

Siège Social : Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis -

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation - HAYETT - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **vendredi 24 avril 2009 à 17H30**, au siège social de la Compagnie, sis à l'avenue Habib Bourguiba, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2008 ;
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2008 ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2008 ;
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration ;
- Fixation de la rémunération du Comité d'Audit pour l'exercice 2009 ;
- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2009 ;
- Questions diverses.

2009 - AS - 1203

— *** —

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

- ICF -

Siège Social : 42, Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis -

La Société Industries Chimiques du Fluor porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Judi 23 avril 2009 à 10 heures**, à l'hôtel SHERATON (ex HILTON) Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes concernant le même exercice ;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008 ;
- Affectation des résultats 2008 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Fixation des jetons de présence ;
- Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2009-2010-2011.

2009 - AS - 1181

PAIEMENTS DE DIVIDENDES**AVIS DES SOCIETES (suite)****SICAV TRESOR**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis -

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 8 Avril 2009, SICAV TRESOR informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 un dividende de :

4,670 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du 14 Avril 2009 aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

IL est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV TRESOR** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1190

— *** —

SICAV PROSPERITY

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis -

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 8 Avril 2009, SICAV PROSPERITY informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 un dividende de :

4,147 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du 14 Avril 2009 aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV PROSPERITY** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1191

— *** —

SICAV OPPORTUNITY

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis -

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 8 Avril 2009, SICAV OPPORTUNITY informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 un dividende de :

3,627 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du 14 Avril 2009 aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV OPPORTUNITY** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1192

AVIS DES SOCIETES (suite)

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

FCP BIAT EPARGNE ACTIONS

Fonds Commun de Placement

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

La BIAT ASSET MANAGEMENT - Société de Gestion des OPCVM - informe les porteurs de parts du **FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS**, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008, un dividende de :

3,165 dinars, net par part

Ce dividende est payable à partir du 14 Avril 2009 aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts du FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1193

— *** —

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Fonds Commun de Placement

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de la **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**, réunie en date du 8 Avril 2009, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2008, un dividende de :

4,376 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du 14 Avril 2009 aux guichets de la BIAT et de la FINANCIERE DE PLACEMENT ET DE GESTION.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1194

— *** —

**COMPAGNIE INTERNATIONALE
DE LEASING**

- CIL -

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis -

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 14 avril 2009, a décidé de mettre en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2008, à partir du **jeudi 23 avril 2009**, à raison de **D. 0,725 par action ancienne**.

- Auprès des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes dépositaires conformément à la lettre d'instruction n°16 de la STICIDEVAM pour les titres qui y sont déposés.
- Au siège social de la Compagnie Internationale de Leasing pour les actionnaires non-déposants.

2009 - AS - 1213

AVIS

COURBE DES TAUX DU 17 AVRIL 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,319%		
TN0008002339	BTCT 13 semaines 09/06/2009		4,302%	
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,256%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,246%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,214%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010	4,202%		
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,203%	1 024,098
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,276%	1 045,914
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,313%		1 023,974
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,358%	1 069,173
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,397%	1 136,294
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,415%	1 175,175
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,460%	1 127,319
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,543%		1 040,766
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,594%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,659%	1 139,846
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		4,781%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,803%		1 053,567
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,077%	1 170,554

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

